

En juillet 2022, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % sur un mois et de 6,1 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS DÉFINITIFS (IPC) - JUILLET 2022

Informations Rapides · 12 août 2022 · n° 211

Évolution mensuelle : +0,3 % en juillet ; variation sur un an : +6,1 %

En juillet 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,3 % sur un mois, après +0,7 % en juin. Les prix des services accélèrent (+1,3 % après +0,3 %), en lien avec les prix des « autres services » (+1,4 % après +0,2 %) et notamment des services d'hébergement (+16,4 % après +4,6 %), ainsi qu'avec ceux des services de transport (+11,7 % après +3,4 %). Les prix de l'alimentation accélèrent également, dans une moindre mesure (+1,0 % après +0,8 %). Ceux des produits manufacturés se replient (-1,6 % après +0,0 %), principalement en raison des soldes d'été, ainsi que ceux de l'énergie (-1,3 % après +5,2 %).

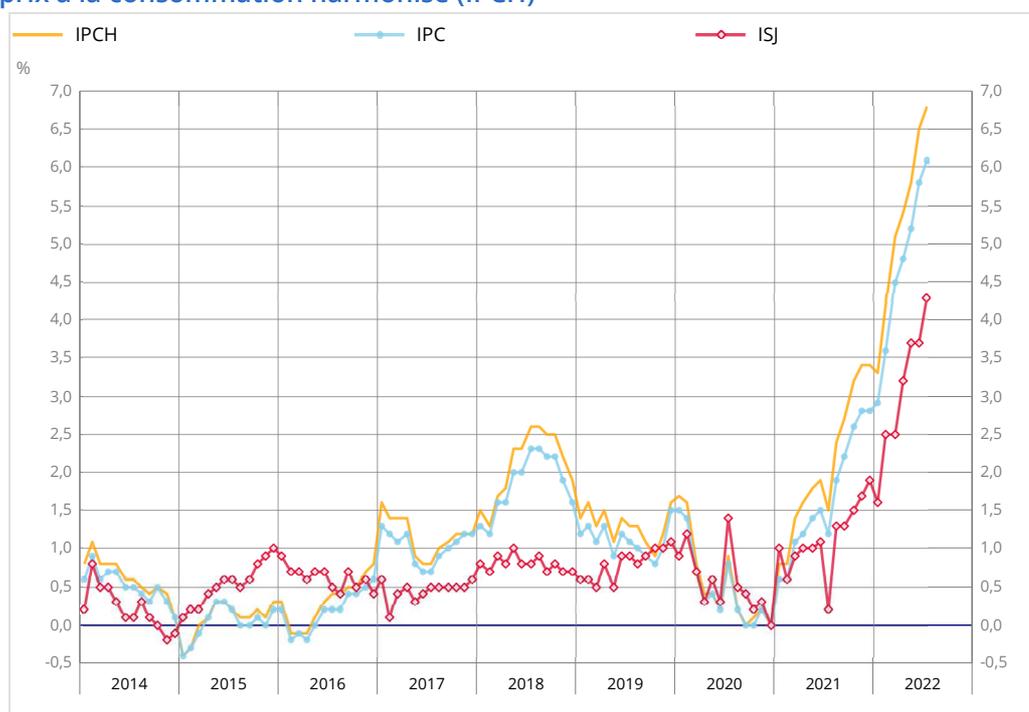
Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont en hausse de 0,4 %, après +0,8 % en juin.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 6,1 %, après +5,8 % en juin. Cette hausse de l'inflation résulte de l'accélération des prix des services (+3,9 % après +3,3 %), de l'alimentation (+6,8 % après +5,8 %), et dans une moindre mesure des produits manufacturés (+2,7 % après +2,5 %). Les prix de l'énergie ralentissent légèrement (+28,5 % après +33,1 %).

Accélération de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente augmente sur un an, à +4,3 % en juillet, après +3,7 % en juin, en raison d'une hausse mensuelle de 0,8 %. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 0,3 % sur un mois, après +0,9 % le mois précédent ; sur un an, il augmente de 6,8 %, après +6,5 % en juin.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 3,9 % en juillet, après +3,3 % en juin. Les prix des services de transports accélèrent (+17,4 % après +13,1 %) : le fort accroissement des prix du transport aérien (+46,5 % après +26,5 %) n'est pas compensé par le ralentissement de ceux du transport ferroviaire (+11,1 % après +13,2 %) et du transport routier (+9,7 % après +10,8 %). Les prix des « autres services » accélèrent également (+4,7 % après +4,0 %), notamment en raison de la hausse des prix des services d'hébergement (+14,7 % après +9,5 %), de restauration (+4,5 % après +4,2 %) et d'entretien et réparation de véhicules particuliers (+6,5 % après +6,0 %). La hausse des prix sur un an des services de communication est un peu plus élevée en juillet qu'en juin (+0,7 % après +0,3 %) tandis que celle des services de santé se maintient au même niveau (+0,1 %). Enfin, l'augmentation sur un an des prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères est un peu moins forte que le mois précédent (+1,8 % après +2,2 %).

Accélération des prix alimentaires sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 6,8 %, après +5,8 % en juin. La hausse des prix des produits frais est un peu moins soutenue que le mois précédent (+5,2 % après +6,6 %) : les prix des légumes frais (+4,9 % après +7,3 %), du poisson frais (+17,2 % après +18,3 %) et des fruits frais (+2,7 % après +2,9 %) ralentissent. Hors produits frais, les prix de l'alimentation accélèrent nettement (+7,1 % après +5,7 %), en lien avec les prix de la viande (+8,8 % après +7,2 %) et notamment des volailles (+14,6 % après +12,1 %), du lait, du fromage et des œufs (+8,0 % après +5,9 %), du pain et des céréales (+7,6 % après +6,6 %), des boissons alcoolisées (+3,0 % après +2,4 %) et non alcoolisées (+6,1 % après +4,8 %) et des huiles et graisses (+21,2 % après +17,7 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours		
			2022	juillet 2022	du dernier mois (1)
a) Ensemble des ménages					
Ensemble	10000	112,87		0,3	6,1
Ensemble CVS	10000	112,95		0,4	6,0
Alimentation	1649	116,14		1,0	6,8
Produits frais	249	134,75		-1,0	5,2
Autre alimentation	1400	113,22		1,4	7,1
Tabac	215	155,79		0,0	0,1
Produits manufacturés	2444	99,58		-1,6	2,7
Habillement et chaussures	341	93,07		-9,7	0,5
Produits de santé	395	86,05		-0,1	-1,5
Autres produits manufacturés	1708	104,21		-0,4	4,1
Énergie	886	153,90		-1,3	28,5
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>434</i>	<i>168,99</i>		<i>-3,6</i>	<i>39,0</i>
Services	4806	111,30		1,3	3,9
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	799	104,73		-0,4	1,8
Services de santé	697	102,32		0,0	0,1
Transports	198	131,18		11,7	17,4
Communications	227	101,45		0,0	0,7
Autres services	2885	114,78		1,4	4,7
Ensemble hors loyers et hors tabac	9139	112,81		0,3	6,6
Ensemble hors tabac	9785	112,11		0,3	6,2
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé					
Ensemble hors tabac	9672	111,33		0,1	5,9
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie					
Ensemble hors tabac	9666	111,77		0,2	6,4

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Légère accélération des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 2,7 % en juillet, après +2,5 % en juin. Cette légère accélération est due à la progression des prix des « autres produits manufacturés » (+4,1 % après +3,8 %) : ceux des meubles et articles d'ameublement (+7,9 % après +7,4 %), des biens d'équipement ménager non durables (+6,3 % après +4,8 %), de la verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage (+4,5 % après +3,7 %) et des autres appareils, articles et produits pour soins corporels (+3,3 % après +2,3 %) accélèrent, tandis que ceux des équipements de sport (+3,4 % après +4,2 %) et des véhicules (+5,0 % après +5,1 %) ralentissent, et que la baisse des prix des téléphones portables s'accroît (-4,1 % après -2,3 %). La hausse des prix sur un an de l'habillement et des chaussures se maintient au même niveau en juillet qu'en juin (+0,5 %), la baisse de ceux des produits de santé est stable également (-1,5 %).

L'augmentation sur un an des prix de l'énergie est moins forte en juillet qu'en juin

Sur un an, les prix de l'énergie ralentissent en juillet (+28,5 % après +33,1 % en juin). En raison de la baisse des prix en juillet, la hausse sur un an des prix des produits pétroliers est moins marquée que le mois précédent (+39,0 % après +47,5 %), notamment pour l'essence (+25,5 % après +35,9 %) et le gazole (+37,6 % après +45,9 %). L'augmentation sur un an des prix du gaz est également moins forte en juillet qu'en juin (+42,4 % après +49,3 %), car ils ont moins progressé en juillet 2022 qu'en juillet 2021. Enfin, les prix de l'électricité accélèrent (+8,2 % après +7,6 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			juillet 2022	du dernier mois (1)
Ensemble « sous-jacent »	5917	108,95	0,8	4,3
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	758	109,74	1,0	5,6
Produits manufacturés	2006	103,70	0,5	3,6
Services y compris loyers et eau	3153	112,26	0,9	4,5
Ensemble IPCH	10000	114,94	0,3	6,8

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 29 juillet 2022, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées.

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, panorama sur l'indice des prix à la consommation :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 31 août 2022, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs : le 15 septembre 2022, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr